

Vendredi 29 avril 2011

Le « minimum vieillesse » réservé aux étrangers qui ont travaillé en France

Depuis la loi du 11 mai 1998 sous le Gouvernement Jospin, les étrangers de plus de 65 ans qui n'ont pas travaillé mais qui résident en France bénéficient de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

Il existe une véritable injustice à l'heure actuelle qui consiste à verser une allocation de solidarité d'un montant de 709 euros par mois pour une personne seule ou 1157 euros pour un couple qui n'ont jamais travaillé en France.

Cette allocation est par ailleurs supérieure à celle de bien des retraités Français qui eux, ont travaillé ou dont le conjoint est décédé.

Afin de **mettre un terme à cette situation inacceptable**, j'ai tenu à m'associer à mon collègue Lionel Lucas en cosignant avec lui une proposition de loi visant à modifier le Code de la Sécurité Sociale, pour que dorénavant, cette allocation soit réservée aux personnes de nationalité Française ou ayant travaillé en France.

90 000 français approuvent cette proposition de loi ferme et juste en se rendant signataires de la pétition lancée par " Le Cri du Contribuable".

Malgré cela, la section socialiste du Val d'Oise s'oppose à cette mesure de justice sociale, en utilisant **la bonne vieille recette socialiste périmée, consistant à m'assimiler au Front National.**

La gauche Val d'Oisienne, après la perte du Département aux élections cantonales, **le seul à avoir basculé à droite en France**, semble être toujours aussi en panne d'idées et de propositions. Cette gauche, pour combler ce vide, semble devoir se complaire dans le mensonge. C'est peine perdue!



The screenshot shows the official website of the French National Assembly (Assemblée Nationale). At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Connaitre l'Assemblée nationale', 'Organisation et travaux', 'Les députés', and 'Informations pratiques'. Below the menu, there are links for 'Version PDF' and 'Copier l'original'. The main content area features a search bar and a box stating 'Le service en format HTML, à la différence du texte en PDF, ne comprend pas la numérotation des articles.' The central text is for a bill proposal (N° 3363) titled 'PROPOSITION DE LOI' regarding the allocation of solidarity for elderly people. It includes the text: 'Rendrait à observer le versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, de nationalité française ou ayant travaillé en France.' and lists several deputies: 'présentée par Mesdames et Messieurs Lionel LUCA, Étienne MOURRUT, Philippe MEUNIER, Jean-Marc ROUBAUD, Bernard REYNÉS, Philippe HOUILLON, Jacqueline HRES, Patrice CALMÉJANE, Charles de LA VERPILLIÈRE, Brigitte BARÈGES, Jean-Michel FERRAND, Christian MÉNARD, Jean-Pierre DECOOL, Yves VANDERALLE, Jacques NYARD, François GALVET, André WOLJCIECHOWSKI, Guy LEFRAND, Philippe VITEL, Eric STRALMANN, Jean-Pierre GORGES, Claude GATIENDI, Claude BOUIN, Marie-Louise FONT, Arnaud ROBINET, Bernard DEFLESSELLES, Yves ALBAÏELLO, Eric BIERDOATI, Bernard CARAYON, Christian VANNESTE, Georges MOTHIRON, Alain MOYNE-BRESSAND, Michel SORDI, Jacques LAMBLIN, Guy MAJERBE, Laure de LA RAUDISÈRE, Gérard HAMEL, Béatrice POLETTI, Patrick LABAÏNE, Jacques REMILLER, David DOLILLET, Richard MALLIE et Richard DELL'AGNELA, députés.' The text also includes 'EXPOSÉ DES MOTIFS' and 'Moyennes, Messieurs,' followed by a detailed explanation of the ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) and its current amount of 709 euros per month for single individuals or 1 107 euros for couples.

Par mothron.over-blog.com

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)